DÉPARTEMENT d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement de FOUGERES-VITRÉ
Canton de Val-Couesnon
MAIRIE
de
MARCILLE-RAOUL
Code Postal : 35560
Téléphone : 02 99 73 64 16
Mail : marcille-raoul@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-213501646-20260205-2026_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 5 février à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur BOULMER Jean-Claude

Présents : BOULMER Jean-Claude, PRUNIER Dominique, BATTAIS Dominique, MOUCHOUX Mickaël, HONORÉ David, QUEVERT Emilie, BEAUCHER Jean-Luc, CHEVALIER Rémy, NESTORET Steve, PIOT Gaël, NGUYEN-QUAN Christian
Excusés : BINOIST Christophe, LE NABEC Marie-Laure
Absent : LE GALLAIS Julien

Madame QUEVERT Emilie a été élue secrétaire de séance

Nombre de membres		
En exercice	**Présents**	**Votants**
14	11	11

Date de la convocation
Le 29 janvier 2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 5 février 2026

et publication le 6 février 2026

2026-05: Signalisation touristique directionnelle - Acceptation de devis de Self Signal
Considérant la nécessité de faire connaitre le site médiéval des Buttes du Châtel par une signalisation touristique directionnelle adaptée,
Considérant l'avis favorable de la commission départementale de signalisation touristique directionnelle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le devis SELF SIGNAL SIGNALISATION décomposé comme suit :

- 849,11 € H.T. + 1 221.60 H.T. pour la fourniture et la pose de quatre panneaux flèches directionnelles « Site médiéval du Châtel » positionnés selon la proposition du plan de jalonnement arrêtée par la commission départementale.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire,

MAIRIE DE MARCILLE-RAOUL (ILLE-ET-VILAINE)